



Vingt-troisième session  
Nairobi, 11-15 avril 2011

## Projet de rapport du Comité plénier

### Introduction

1. À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, tenue le lundi 11 avril 2011, le Conseil d'administration a décidé d'établir un comité plénier aux fins de l'examen des questions 5, 7 et 8 de l'ordre du jour.
2. Le Comité plénier a été présidé par M. Liu Guangyuan (Chine), un des trois vice-présidents du Conseil d'administration. Lors de leur première séance, le lundi 11 avril 2011, les membres du Comité ont été informés par le Président qu'ils étaient chargés d'examiner les questions 5, 7 et 8 de l'ordre du jour.

## I. Activités du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, y compris les questions de coordination (point 5 de l'ordre du jour)

3. Le Comité s'est penché sur cette question de l'ordre du jour à sa première séance, tenue le lundi 11 avril 2011 dans l'après-midi. Il a décidé, pour faciliter l'organisation des travaux, de confier l'examen des projets de résolution figurant dans le document HSP/GC/23/3/Add.1 au Comité de rédaction établi par le Conseil d'administration.
4. Il a également décidé d'examiner les questions dont il était saisi dans l'ordre suivant : les activités d'ONU-Habitat (HSP/GC/23/2), le rapport sur les travaux du Comité des représentants permanents pendant la période intersessions (HSP/GC/23/3), la coopération avec les organismes et organisations du système des Nations Unies, les organisations intergouvernementales non onusiennes et les organisations non gouvernementales (HSP/GC/23/2/Add.7), le rapport d'activité conjoint des directeurs exécutifs du PNUE et d'ONU-Habitat sur les activités dans le domaine de l'environnement urbain au cours de la période 2009-2010 (HSP/GC/23/2/Add.6), la mise en œuvre coordonnée des lignes directrices concernant l'accès aux services de base pour tous et des directives sur la décentralisation et le renforcement des autorités locales (HSP/GC/23/2/Add.5), le Forum urbain mondial (HSP/GC/23/2/Add.2 et Add.3), la troisième session de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (HSP/GC/23/2/Add.4) et l'examen de la structure de gouvernance d'ONU-Habitat (HSP/GC/23/2/Add.1).
5. Mme Inga Björk-Klevby, Directrice exécutive adjointe d'ONU-Habitat, intervenant en qualité de représentante du Secrétariat, a présenté le rapport du Directeur exécutif sur les activités d'ONU-Habitat, qui figure dans les documents HSP/GC/23/2 et Add.1 à 7.

## A. Rapport du Directeur exécutif sur les activités du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

6. La représentante du Secrétariat a appelé l'attention sur le rapport du Directeur exécutif concernant les activités d'ONU-Habitat, reproduit dans le document HSP/GC/23/2. Elle a indiqué que ce rapport faisait une synthèse des activités entreprises par ONU-Habitat comme suite aux résolutions adoptées par le Conseil d'administration à sa vingt-deuxième session. Il était complété par d'autres rapports fournissant des informations supplémentaires et plus détaillées sur les activités entreprises

pour donner suite à des résolutions spécifiques. Elle a également présenté les questions que traitaient ces rapports et les documents dans lesquels elles étaient examinées.

7. [À compléter]

## **B. Rapport sur les travaux du Comité des représentants permanents pendant la période intersessions**

8. Mme Yvonne Khamati-Kilonzo, Présidente du Comité des représentants permanents, a appelé l'attention sur le rapport du Comité des représentants permanents, figurant dans le document HSP/GC/23/3, qui donne des informations d'ensemble sur les réunions tenues par le Comité des représentants permanents en 2009 et 2010, ainsi que sur la réunion tenue en 2011 en préparation de la présente session.

9. [À compléter]

## **C. Coopération avec les organismes et organisations du système des Nations Unies, les organisations intergouvernementales non onusiennes et les organisations non gouvernementales**

10. La représentante du Secrétariat, appelant l'attention sur le rapport concernant la coopération avec les organismes et organisations du système des Nations Unies, les organisations intergouvernementales non onusiennes et les organisations non gouvernementales, qui figure dans le document HSP/GC/23/2/Add.7, a indiqué que la coopération avait été élargie, que les relations avec les principaux partenaires avaient été renforcées et que des partenariats avec les organisations multilatérales et bilatérales, les groupes de la société civile, les organismes professionnels et les institutions de recherche et de formation avaient été développés.

11. [À compléter]

## **D. Rapport d'activité conjoint des directeurs exécutifs du PNUE et d'ONU-Habitat sur les activités dans le domaine de l'environnement urbain au cours de la période 2009–2010**

12. La représentante du Secrétariat a appelé l'attention sur le rapport conjoint des directeurs exécutifs d'ONU-Habitat et du PNUE, qui figure dans le document HSP/GC/23/2/Add.6, et a observé que, comme l'indiquait le rapport, la coopération entre les deux organisations avait été renforcée et institutionnalisée. Le plan de travail conjoint actuel avait pour thème général « les villes et les changements climatiques ». Les activités prévues dans le plan de travail consistaient à améliorer les connaissances sur les émissions de gaz à effet de serre, évaluer la vulnérabilité des villes aux incidences des changements climatiques, mettre en place des mécanismes d'adaptation novateurs et intensifier les efforts en matière d'atténuation dans les villes, en particulier dans les secteurs de la construction et du transport.

13. [À compléter]

## **E. Mise en œuvre coordonnée des lignes directrices concernant l'accès aux services de base pour tous et des directives sur la décentralisation et le renforcement des autorités locales**

14. La représentante du Secrétariat a appelé l'attention sur le document relatif à la mise en œuvre coordonnée des lignes directrices concernant l'accès aux services de base pour tous et des directives sur la décentralisation et le renforcement des autorités locales (HSP/GC/23/2/Add.5).

15. [À compléter]

## **F. Cinquième session du Forum urbain mondial et leçons tirées des sessions antérieures du Forum**

16. Appelant l'attention sur le rapport établi par le Directeur exécutif sur la cinquième session du Forum urbain mondial, qui figure dans le document HSP/GC/23/2/Add.2, la représentante du Secrétariat a noté que le Forum avait été un grand succès. Elle a également souligné l'importance qu'il convenait d'accorder aux leçons tirées des sessions antérieures du Forum, qui sont présentées dans le document HSP/GC/23/2/Add.3.

17. La représentante du Brésil a indiqué que son Gouvernement avait été honoré d'accueillir la cinquième session du Forum urbain mondial et qu'elle espérait qu'il serait tenu compte de la contribution qu'il avait apporté dans les futurs travaux d'ONU-Habitat.

18. [À compléter]

## **G. Troisième session de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable**

19. S'agissant du rapport sur une troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (HSP/GC/23/2/Add.4), la représentante du Secrétariat a indiqué que la préparation du rapport faisait suite à la résolution 64/207 adoptée par l'Assemblée générale le 21 décembre 2009 et a souligné un certain nombre de faits nouveaux qui justifiaient l'organisation d'une troisième conférence, qui se tiendrait éventuellement en 2016.

20. Lors des discussions qui ont suivi, un certain nombre de représentants se sont exprimés en faveur de la tenue d'une troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable en 2016, y voyant une opportunité de faire le bilan des résultats atteints grâce aux deux premières conférences et d'examiner les progrès accomplis ainsi que les problèmes qui se posent dans le domaine du développement urbain. De l'avis d'un représentant, il convenait d'élaborer un mandat qui ne soit pas trop précis ou détaillé de façon que cette conférence puisse servir de point de départ pour l'évaluation des réalisations du Programme pour l'habitat, entre autres. Il a également proposé d'organiser cette conférence en même temps que le Forum urbain mondial. D'autres représentants ont été d'avis que le Comité plénier devrait approuver le rapport, plutôt que d'en prendre note, de sorte à lui donner plus de poids à la soixante-sixième session de l'Assemblée générale.

21. [À compléter]

## **H. Examen de la structure de gouvernance du Programme des Nations Unies pour les établissements humains**

22. Appelant l'attention sur l'analyse de la structure de gouvernance du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, qui figure dans le document HSP/GC/23/2/Add.1, la représentante du Secrétariat a indiqué que le Secrétariat et le Comité des représentants permanents avaient coopéré dans le cadre d'un partenariat constructif et collégial en vue de produire deux résultats particuliers. Le premier était une série de mesures officiellement adoptées par le Comité et se trouvant à des stades différents d'avancement, qui se caractérisaient par des « résultats rapides » et des « interventions à moyen ou long terme ». La responsabilité d'appliquer ces mesures revenait au Directeur exécutif et au Comité, respectivement. Le deuxième était la préparation, par l'organe conjoint du Secrétariat et du Comité des représentants permanents, d'options de réformes structurelles plus fondamentales qui seraient présentées au Conseil d'administration, pour information. Les conclusions étaient énoncées dans le document HSP/GC/23/INF/7, qui proposait quatre options pour la réforme de la structure de gouvernance.

23. [À compléter]

## **I. Réactions à la déclaration de politique générale du Directeur exécutif**

24. La représentante du Secrétariat a invité les représentants à faire des observations générales sur la déclaration de politique générale que le Directeur exécutif avait prononcée au cours de la séance plénière du Conseil d'administration qui s'était tenue dans la matinée.

25. Lors des discussions qui ont suivi, un certain nombre de représentants ont salué la déclaration de politique générale et ont accueilli avec satisfaction les sujets qui y étaient abordés; ils attendaient vivement l'opportunité d'examiner plus avant la question du renforcement du secteur du développement du logement, de se pencher sur les problèmes liés aux tendances démographiques et aux changements climatiques, et d'examiner les aspects de la gouvernance et de la gestion dans le cadre du développement urbain durable. Un représentant a souligné l'importance de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans le contexte de l'urbanisation rapide et de la croissance des villes et a estimé que cette question méritait d'être examinée plus avant. Un autre représentant s'est félicité de la clarté et de la structure de la déclaration de politique générale qui, à ses yeux, constituait une approche fraîche et nouvelle qui abordait les problèmes de développement urbain de façon judicieuse et accessible à tout public, et qui fixait des objectifs réalisables. Le rapport, a-t-il dit, reflétait de nouvelles méthodes de travail au sein d'ONU-Habitat et une nouvelle façon de communiquer et d'aborder les problèmes.

26. La Directrice exécutive adjointe a remercié les représentants pour leurs observations constructives et a pris note de l'importance d'intégrer les questions relatives à l'agriculture et à la sécurité alimentaire dans les délibérations futures.

**II. Programme de travail du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour l'exercice biennal 2012–2013 (point 7 de l'ordre du jour)**

27. *[À compléter]*

**III. Ordre du jour provisoire et autres dispositions à prendre en vue de la vingt-quatrième session du Conseil d'administration (point 8 de l'ordre du jour)**

28. *[À compléter]*

---